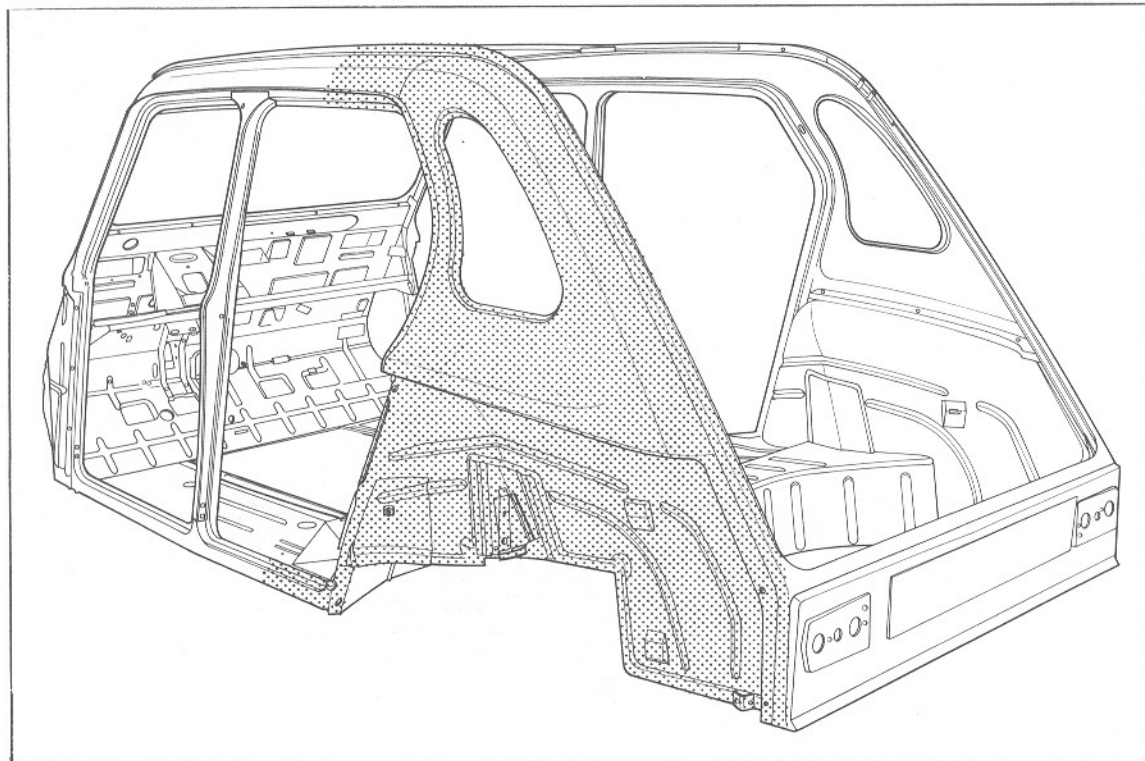


REPLACEMENT DE LA PARTIE ARRIERE D'UN PANNEAU DE CÔTÉ.

A. 80-78



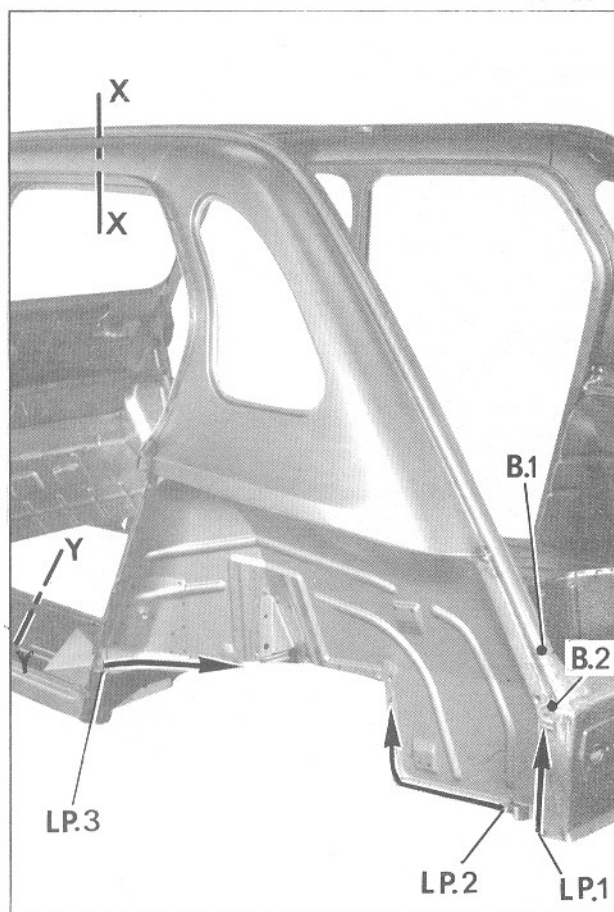
Pour effectuer cette opération il faut déposer, au préalable :

- l'aile arrière,
- la porte arrière,
- la roue arrière,
- la porte de coffre,
- le pare-chocs arrière,
- la banquette arrière,
- le réservoir à essence,
- la capote,
- la glace de custode,
- la garniture du panneau de côté.

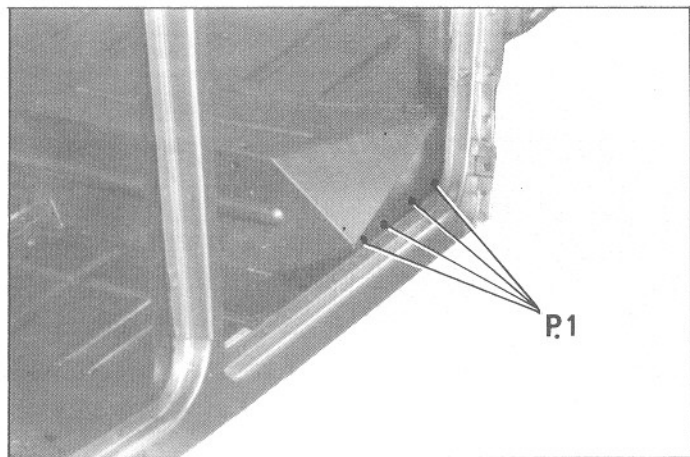
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin
- Pincés à souder
- Pincés serre-tôles
- Poste de soudure autogène
- Disqueuse

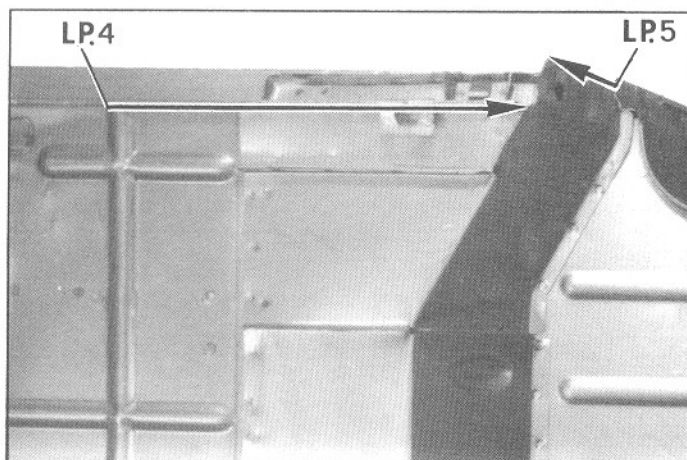
76-760



76-775



76-795



DEPOSE.

1. Déposer la partie arrière du panneau de côté :

- a) Percer et dégrader les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 2
 - LP. 3
 - LP. 4
 - LP. 5
- b) Dégrader au burin les points : P. 1.
- c) Eliminer les points de brasure suivant :
 - B. 1
 - B. 2
- d) Couper le panneau suivant les axes :
 - X-X (à 200 mm environ du pied milieu),
 - Y-Y (à 200 mm environ du pied milieu)
 Déposer la partie arrière du panneau de côté

PREPARATION.

2. Préparer le panneau neuf :

Tracer les coupes X-X et Y-Y sur le panneau neuf en fonction de celles effectuées sur la caisse. Couper, suivant tracé, le panneau à l'aide d'une scie.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE.

4. Poser la partie arrière du panneau :

Positionner la partie arrière du panneau sur la caisse et vérifier l'encadrement de porte arrière (utiliser la porte comme gabarit).

Maintenir le panneau à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Procéder au soudage du panneau :

- a) A la pince suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 2
 - LP. 3
 - LP. 4
 - LP. 5
- b) Exécuter des points de brasure suivant :
 - B. 1
 - B. 2
 - et aux emplacements des points P. 1.
- c) A l'autogène, effectuer un cordon suivant X-X et Y-Y.

6. Meuler les cordons de soudure suivant X-X et Y-Y

Faire une finition à l'étain si nécessaire.

7. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

8. Peindre.

9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.